

Enjeux de l'amélioration de la condition des jeunes ouvriers en Belgique (1843).

L'amélioration de la condition des jeunes ouvriers doit conduire à l'amélioration de la condition de la classe laborieuse en général ; la loi sur le travail des enfants doit servir d'introduction à la loi régulatrice du travail national. Non pas que nous voulions prétendre que nul soulagement ne puisse être apporté dès à présent au sort des ouvriers adultes ; mais nous sommes intimement convaincu que l'œuvre à accomplir sous ce rapport, quels que soient d'ailleurs les moyens que l'on emploie, ne pourra être complète que lorsqu'une régénération partielle aura formé des hommes susceptibles d'en apprécier convenablement l'importance et aptes à coopérer à son exécution [...]

L'idée première de ce travail, qui sort à certains égards du cercle habituel de nos occupations, nous a été donnée par le conseil de salubrité publique de Bruxelles qui nous avait chargé de lui présenter un rapport sur la condition des jeunes ouvriers dans les fabriques ; ce rapport était à peine commencé lorsque le discours du roi, à l'ouverture de la session de 1842-1843, annonça la présentation d'un projet de loi sur le travail des enfants. Nous crûmes alors faire chose utile en étendant le cadre de nos recherches et en abordant la question des jeunes travailleurs sous toutes ses faces. C'est ainsi que notre rapport est devenu un ouvrage complet et plus volumineux peut-être qu'il ne l'eût été si nous avions eu le temps de le revoir et de le polir convenablement.

Si cet ouvrage, tel que nous l'offrons aujourd'hui au public, a quelque mérite, c'est surtout celui de l'exactitude des faits qu'il contient.

Ces faits sont puisés à des sources officielles ou attestés par les hommes les plus compétents. Ils résument en quelque sorte tout ce qui a été publié jusqu'ici sur la question dont nous avons essayé la solution. Sous ce rapport même, nous pourrions presque dire que notre tâche s'est bornée à recueillir des matériaux, à les classer, à les agencer de manière à en faire ressortir la nécessité et la possibilité de la réforme que nous recommandons. C'est, comme nous l'avons dit à diverses reprises, une sorte d'enquête dont nous nous sommes constitué le rapporteur, faisant successivement comparaître nos témoins et exposant leurs opinions chaque fois que nous avons cru devoir les invoquer à l'appui de notre opinion personnelle [...]

En poursuivant notre travail, une pensée douloureuse est demeurée constamment présente à notre esprit ; c'est que les révolutions politiques qui agitent périodiquement la société n'apportent, en définitive, aucun soulagement réel aux souffrances des classes laborieuses ; c'est que le sang versé à flots sur cette terre ingrate y fait rarement lever des germes salutaires. La révolution française n'a sous ce rapport tenu presque aucune de ses promesses ; elle a posé de généreux principes, mais elle a failli le plus souvent lorsqu'elle a tenté de les appliquer ; elle a beaucoup abattu, mais du sein des ruines amoncelées autour d'elle on n'a pas vu s'élever l'édifice destiné à abriter le peuple qui avait salué son avènement avec tant d'enthousiasme et qui s'était dévoué si généreusement à son triomphe. A l'ancienne organisation des maîtrises et des jurandes on n'a substitué qu'une liberté inféconde, source d'anarchie et de misères nouvelles ; des plans formés pour le soulagement de l'indigence et la propagation de l'instruction populaire, il n'est guère resté qu'un souvenir qui va chaque jour s'effaçant, et quelques traces éparses dans cette volumineuse collection de lois, de décrets, de règlements, véritable dédale où l'administration perd souvent le fil qui devrait la guider ; aux orgies brutales où le prolétaire jouait le rôle de dictateur et se prélassait en veste et en sabots, à ce rêve ensanglanté où la Marseillaise et la Carmagnole jetaient le défi aux tyrans, le mépris aux esclaves, ont succédé l'ancienne torpeur, la soumission au joug accoutumé. La bourgeoisie s'est émancipée ; le peuple est resté ce qu'il était, livré à l'indigence, aux vices qui le dégradent, aux maladies qui le déciment. En 1830, un éclair nouveau illumina un instant la cabane de l'ouvrier ; il sortit le cœur bondissant, se jeta dans la mêlée, se battit et triompha ; mais ce n'était qu'un éclair ! La nuit qui l'enveloppait naguère redevint sombre et menaçante, et le héros de la veille ne fut plus le lendemain qu'un mendiant tendant la main à ceux mêmes qu'il avait vaincus. C'est ainsi que depuis des siècles le travailleur, comme Sisyphe, ne remue le rocher que pour le voir retomber à la même place, s'épuisant dans un effort stérile, et n'apercevant d'autre terme à son pénible labeur que la tombe qui égalise enfin tous les rangs et donne asile à toutes les souffrances.

Il n'y a que l'avènement d'une politique nouvelle qui puisse lui venir en aide [...] On peut résumer cette politique par ces deux mots : association, progrès ; association entre les nations comme entre les individus, progrès dans chaque nation en particulier, l'association conduit au progrès comme le progrès doit naître de l'association. [...]

55 La loi d'association et de progrès doit présider au travail de l'humanité. Chaque peuple, de
même que chaque individu, doit avoir son but, sa tâche marquée dans ce travail. Aux grandes nations
l'œuvre de l'expansion au dehors, aux petites celle du perfectionnement intérieur. Que la Russie
poursuive ses plans d'agrandissement ; que l'Angleterre voile ses plaies intérieures sous le manteau
60 d'une puissance qui s'étend jusqu'aux limites du monde ; que la France cherche à rétablir son
ancienne prépondérance sur les destinées du continent européen ; la Providence a voulu peut-être que
la conciliation des grands intérêts de l'humanité pût s'opérer, en dernier résultat, par ces voies si
divergentes en apparence. La Belgique, comme la plupart des États d'ordre secondaire, est appelée à
exercer son influence dans un cercle moins vaste ; cette influence ne pouvant guère se produire à
l'extérieur doit s'épandre au dedans, se manifester par de généreuses aspirations, des bienfaits de tous
les jours, de tous les instants. Si la Belgique n'est pas appelée à faire retentir le monde du bruit de ses
65 armes, à aspirer à la gloire des conquêtes, à présider aux destinées des nations, elle a un rôle à remplir,
moins éclatant peut-être, mais plus utile à beaucoup d'égards : donner l'exemple des réformes,
prouver que le développement le plus large des droits et des facultés n'est pas incompatible avec le
maintien de l'ordre et le respect des principes qui font la base des sociétés. [...]

70 C'est en marchant dans cette voie que la Belgique se fera respecter, qu'elle occupera
dignement sa place au centre de la civilisation européenne, et qu'elle entraînera peut-être les autres
nations dans la sphère supérieure où elle se sera avancée la première. Voyez l'effet produit par la
création de nos chemins de fer ! Cette simple initiative nous a grandis tout à coup ; ce petit peuple qui
luttait péniblement pour consolider son indépendance, qu'on ne croyait pas né viable, dont chaque jour
on annonçait la ruine, a posé un seul acte, et le voilà soudain relevé de sa déchéance, le voilà estimé et
75 admiré de ceux-là mêmes qui naguère ne lui témoignaient que du dédain. Poursuivons donc l'œuvre
commencée ; aux améliorations matérielles associons les améliorations morales ; après avoir
rapproché les populations, travaillons à augmenter leur bien-être ; en conviant l'étranger au spectacle
de notre activité, ayons aussi à lui montrer le contentement, la paix de nos familles, la prospérité de
nos travailleurs. Tel est, nous le répétons, le but que la Providence a assigné à nos travaux, à nos
80 efforts ; le méconnaître serait folie ; ne pas y tendre franchement après l'avoir compris, serait un crime
vis-à-vis de Dieu, vis-à-vis de la nation, vis-à-vis de la société tout entière [...]

Il est impossible de méconnaître les signes précurseurs d'une révolution nouvelle, non plus
politique mais sociale, révolution des pauvres contre les riches, du prolétariat contre la propriété[...].
Si les autres nations ferment les yeux et les oreilles, et s'endorment dans leur ignorance et leur dédain,
85 que la Belgique du moins veille et observe ; qu'elle interroge avec une active sollicitude les douleurs
de ses enfants, qu'elle verse le baume dans leurs blessures, et leur donne la force et le courage
nécessaires pour vaincre les obstacles et écarter les maux qui les assiègent. Environnée de voisins
puissants, envieux, qui n'hésiteraient pas sans doute, en cas de revers, à se partager ses dépouilles, si
la Belgique doit autant que possible s'étayer du concours des autres peuples pour asseoir son industrie
90 et son commerce, pour améliorer sa condition matérielle, il faut avant tout qu'elle compte sur elle-
même pour défier les projets qui pourraient porter atteinte à sa liberté et à son indépendance ; alors
que le paupérisme grandit incessamment et menace de faire explosion, qu'elle se hâte de prendre ses
précautions, d'améliorer le sort de ses prolétaires, de réhabiliter ses parias, afin que dans l'éventualité
d'une conflagration générale elle ne soit pas prise au dépourvu et trouve au lieu d'ennemis, des
95 défenseurs dévoués dans cette classe ouvrière si abandonnée, si méconnue jusqu'ici, et qui cependant
constitue sa force la plus réelle, sa garantie la plus solide. Les petits États, et la Belgique en particulier,
ne peuvent vivre et se consolider qu'à la condition de l'union intime de leurs habitants, du concours de
toutes les volontés, de toutes les forces, de tous les dévouements pour l'accomplissement de l'œuvre
commune ; ce doit être là leur appui véritable, leur présage et leur gloire. Méconnaître cette vérité
100 serait s'exposer sans excuse aux chances les plus dangereuses et préparer peut-être la ruine de la patrie
; la proclamer au contraire en la fécondant serait jeter le fondement le plus solide sur lequel puisse
s'appuyer notre nationalité.

105 Ed. Ducpétiaux, *De la condition physique et morale des jeunes ouvriers et des moyens de l'améliorer*,
Bruxelles, Méline, Cans et Compagnie, 1843, p. V-XV.